

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—
5^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1874

MONNAIES ÉGYPTIENNES,

RECUEILLIES OU TROUVÉES EN BELGIQUE.

On s'habitue peu aisément à l'idée que les anciens peuples avaient des relations entre eux; lorsqu'il a été parlé de découvertes d'objets étrusques en Belgique, on a subi d'abord l'impression qu'il s'agissait seulement d'objets importés à l'époque romaine. Que si l'on rencontre chez nous quelque antiquité égyptienne, c'est à peine si l'on admet qu'elle ait pu même être introduite en Belgique à l'époque romaine, et l'on rapproche encore de nous la date de l'importation.

Il importe donc de recueillir tous les faits qui peuvent de près ou de loin se rattacher à l'histoire de ces relations des peuples anciens : parmi ces faits, le suivant ne paraîtra pas sans doute le moins bizarre.

Au mois d'octobre 1875, M. le comte Georges de Looz, que ses travaux de fouilles dans les tumulus de Hesbaye mettent en contact fréquent avec les personnes ayant recueilli des antiquités, s'aboucha avec M. Benjamin de Geneffe, bourgmestre de Hannut, qui lui confia un paquet de monnaies antiques, en le priant de les déterminer et d'en fixer la valeur.

Tout le paquet fut, à cet effet, remis à l'auteur de la présente note, qui ne fut pas peu étonné d'y découvrir un certain nombre de monnaies romaines à caractères grecs,

comme le sont, on le sait, beaucoup de monnaies coloniales et provinciales.

La moitié du trésor (87 pièces sur environ 170) était composée de ces monnaies provinciales : toutes les autres sont des monnaies romaines allant du Haut jusqu'au Bas-Empire.

C'était là certes un fait de nature à attirer l'attention ; mais ce qui mit le comble à l'étonnement, fut la circonstance que ces monnaies provinciales, dont la présence était déjà assez extraordinaire en elle-même, étaient toutes, à une seule exception près (le n° 19), des monnaies frappées à Alexandrie, par conséquent des monnaies égyptiennes⁽¹⁾.

Sauf la première, elles datent toutes du III^e siècle de l'ère chrétienne.

En voici la détermination rendue assez aisée par la bonne conservation de la plupart d'entre elles :

DOMITIEN (an 83).

1. ΑΥΤΟΚ ΚΑΙΣΑΡ ΔΟΜΙΤΙΑΝΟC CEB. Tête laurée de Domitien, à droite.

Rev. ΕΤΟΥC ΤΡΙΤΟΥ. Buste drapé de Sérapis. (ROLLIN et FEUARDENT, *Catalogue d'une collection de médailles des rois et des villes de l'ancienne Grèce*. Troisième partie. Asie et Afrique, 1864, p. 586, n° 8625⁽²⁾.)

(¹) On les reconnaît notamment à la numération des années, désignée, on le sait, par un L (pour ΑΥΚΑΒΑΝΤΟC) ou par le mot ΕΤΟΥC, suivi de la lettre indiquant le chiffre de l'année du règne, chiffre indiqué approximativement ci-après, d'après les monnaies analysées.

(²) Cet ouvrage sera désigné ci-après par la lettre R.

MAXIMIN I (an 236).

2. AYTŌ MAΞIMINOC EYC CEB. Buste lauré et drapé de Maximin, à droite.

Rev. L B. La Providence assise, à gauche; la main droite levée. (R., 8993.)

GORDIEN I (an 238).

3. A K M AN ΓΟΡΔΙΑΝΟC CEB ΑΦΡ ΕΥCΕ. Buste lauré de Gordien d'Afrique, à droite.

Rev. L A. Rome assise, de face, tenant une Victoire et une haste. (Ce revers manque à R., cfr. 9015.)

GORDIEN III (an 238).

4. M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟC ΚΑΙC .Buste drapé de Gordien César, la tête nue, à droite.

Rev. L A. Aigle, à gauche, la tête à droite, une couronne dans le bec. (Ce revers manque à R., cfr. 9018.)

PHILIPPE père (an 244 à 246).

5. A K M IOY ΦΙΛΙΠΠΟC ΕΥ CEB. Buste lauré de Philippe, à droite.

Rev. L A. La Providence debout, à gauche; la main droite levée. (R., 9053.)

6. Le même.

Rev. L A. L'aigle du n° 4. (R., 9055.)

7 à 9. Le même.

Rev. L Γ. Même aigle. (R., 9062.) — Trois exemplaires.

10. Le même.

Rev. L Δ. Victoire allant à droite, tenant palme et couronne. (R., 9067.)

11 et 12. Le même.

Rev. L Δ. Victoire assise, à gauche, tenant palme et couronne. (R., 9070.) — Deux exemplaires.

13. Le même.

Rev. L Δ (?). Tête radiée d'Ammon, à droite, une corne d'abondance sur l'épaule droite, et un serpent entourant un trident. (R., 9069 ou 9054.)

14. A K M IOY ΦΙΛΙΠΠΟC EY. Le même buste.

Rev. L Δ. Isis debout, à gauche, portant la tête de Sérapis. (Manque à R. avec cette légende de face; cfr. n° 9068 et n° 9071.)

PHILIPPE fils (an 248).

15. M IOY ΦΙΛΙΠΠΟC K CEΒ. Buste drapé, à tête nue, de Philippe fils, à droite.

Rev. L Δ. Génie ailé, à droite, à cheval. (Manque à R.)

16. Le même.

Rev. L Δ. La Fortune assise, à gauche, avec gouvernail et cornucopia. (Manque à R.)

TREBONIEN GALLE (an 254).

17. A K Γ OYIB TPЕB ΓΑΛΛΟC EYCEB. Buste lauré et drapé de Trébonien, à droite.

Rev. L Γ. Buste de Jupiter, à droite. (Manque à R., cfr. 9103.)

VALÉRIEN (an 259).

18. A K Π ΔΙ ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC ΕΥ ΕΥC. Buste lauré et drapé de Valérien père, à droite.

Rev. L S. Victoire marchant à droite. (Manque à R., cfr. 9119 et 9187.)

GALLIEN (an 260 à 268).

19. ΑΥΤ Κ ΠΟ ΔΙΚΙ ΓΑΛΛΙΗΝΟC. Buste lauré et drapé de Gallien, à droite.

Rev. ΑΡΤΕΜΙC ΕΦΕCΙΑ. Diane, à gauche. (Manque à R.; cfr. 5124 et 5155.)

20. A K Π ΔΙ ΟΥ ΓΑΛΛΙΗΝΟC. Même buste.

Rev. L Z. Aigle du n° 4. (R., 9129.)

21. ΑΥΤ Κ Π ΔΙΚ ΓΑΛΛΙΗΝΟC CEB. Tête laurée de Gallien, à droite.

Rev. L ENATOY. Aigle, à droite, une couronne dans le bec, longue palme sur l'aile droite. (R., 9150.)

22 et 23. Le même.

Rev. L ENATOY. Victoire debout de face, tenant une couronne et une longue palme. (R., 9151.) — Deux exemplaires.

24. Le même.

Rev. L IE. Rome-Nicéphore assise, à gauche, sur une cuirasse. (R., 9160.)

25. Le même.

Rev. La Fortune, à gauche. (R., 9137, etc.)

SALONINE (an 265).

26. ΚΟΡΝΗΑΙΑ ΚΑΛΩΝΕΙΝΑ ΣΕΒ. Buste de Salonine, à droite.

Rev. L IB. L'Espérance, marchant à gauche; devant elle, une palme. (R., 9173.)

CLAUDE LE GOTHIQUE (268 et 269).

27 à 31. ΑΥΤ Κ ΚΛΑΥΔΙΟC ΣΕΒ. Buste lauré et drapé de Claude II, à droite.

Rev. L A. Aigle du n° 4. (R., 9197). — Cinq exemplaires.

32 et 33. Le même.

Rev. L B. Buste d'un jeune homme, à droite, la tête surmontée du modius; devant, un caducée avec palme. (R., 9203.) — Deux exemplaires.

34 à 36. Le même.

Rev. L B. La Providence ou l'Espérance debout; à gauche. (R., 9208 et 9209). — Trois exemplaires.

37 et 38. Le même.

Rev. L B. Victoire allant à droite, tenant palme et couronne. (R., 9211). — Deux exemplaires.

39 à 42. Le même.

Rev. L B. Même Victoire, à gauche. (R., 9211). — Quatre exemplaires.

43 à 55. Le même.

Rev. L B. L'Équité assise, à gauche. (R. 9213.) — Treize exemplaires.

56 à 58. Le même.

Rev. L B. L'aigle du n° 21. (R., 9215). — Trois exemplaires.

59 et 60. Le même.

Rev. L B. Aigle, à droite, couronne dans le bec, une palme sur l'aile. (R., 9216.) — Deux exemplaires.

61 à 64. Le même.

Rev. L B. L'aigle du n° 4. (R., 9217.) — Quatre exemplaires.

TACITE (an 375).

65. A K KA TAKITOC CEB. Buste lauré et drapé de Tacite, à droite.

Rev. ETOYC A. L'Espérance, marchant à gauche. (R., 9257.)

66. Le même.

Rev. ETOYC A. Aigle, à droite, couronne dans le bec, se retournant à gauche. (R., 9261.)

67. Le même.

Rev. ETOYC A. L'aigle du n° 4. (R., 9262.)

PROBUS (377 à 382).

68 et 69. A K M AYΓ ΠΡΟΒΟC CEB. Buste lauré et drapé de Probus, à droite.

Rev. L B. L'Espérance debout, à gauche. (R., 9268). — Deux exemplaires.

70. Le même.

Rev. L B. Aigle du n° 66. (R., 9269.)

71 et 72. Le même.

Rev. L B. Aigle du n° 4. (R., 9270.) — Deux exemplaires.

73. Le même.

Rev. L Γ. La Fortune debout, à gauche. (R., 9271.)

74. Le même.

Rev. L Γ. L'aigle du n° 59. (R., 9274.)

75. Le même.

Rev. L E. Victoire debout, à droite, tenant palme et couronne. (R., 9280.)

76 et 77. Le même.

Rev. L Z. Aigle à droite, une couronne dans le bec. (R., 9289.) Deux exemplaires.

78. Le même. Aigle éployé, entre deux enseignes. (R., 9294.)

CARUS (an 282).

79. A K M A ΚΑΡΟΣ ΚΕΒ. Buste lauré et drapé de Carus, à droite.

Rev. ΑΦΙΕΡΩΚΙΣ. Aigle éployé, à gauche, se retournant à droite. (R., 9295.)

NUMÉRIEN (an 283).

80. A K M A ΝΟΥΜΕΡΙΑΝΟΣ ΚΕ. Buste lauré et cuirassé de Carinus, à droite.

Rev. L B. Victoire, à droite, tenant palme et couronne. (R., 9299.)

CARINUS (an 282 à 284).

81. A K M A ΚΑΡΙΝΟΣ Κ. Buste lauré et drapé de Carinus César.

Rev. L A. Aigle éployé se retournant à droite, une couronne dans le bec, entre deux enseignes. (R. 9305.)

82. A K M A KAPINOC CEB.

Rev. ETOYC Γ. Victoire, à droite, tenant palme et couronne. (R., 9510.)

DIACLÉTIEN (an 284 à 289).

83. A K Γ OYAA ΔIOKΛHTIANOC CEB. Buste lauré et drapé de Dioclétien, à droite.

Rev. L A. L'Espérance, debout, à gauche. (R., 9512.)

84. Le même.

Rev. L A. Femme debout, à gauche, sacrifiant sur un autel. (R., 9518.)

85. Le même.

Rev. L B. Isis, debout, à gauche, tenant la tête de Sérapis et la haste. (R., 9522.)

86. Le même.

Rev. L E. Victoire, debout, de face, tenant une couronne. (R., 9541.)

MAXIMIEN-HERCULE (an 286).

87. A K M A OYA MAΞIMIANOC CEB. Buste lauré et drapé de Maximien, à droite.

Rev. L Δ. Isis tourelée, debout, à gauche, tenant la tête de Sérapis. (R., 9576.)

Il ne peut ici s'agir de quelque collection, qui, par suite de vente, de partage, se serait égarée jusque dans les mains d'un habitant de la Hesbaye; un collectionneur ne se serait pas attaché aux monnaies coloniales, et, parmi celles-ci, aux provinciales d'Alexandrie seulement; qui plus est, à celles de quelques règnes exclusivement.

La seule hypothèse soutenable est que toutes les monnaies d'Alexandrie en question, dont la dernière est de l'an 289, ont fait partie d'un trésor déposé en terre vers la fin du III^e siècle par quelque Égyptien, fonctionnaire civil ou militaire, de résidence en Belgique; ce trésor aura été déterré de nos jours, et sera parvenu jusqu'au possesseur actuel, partiellement peut-être, mais en proportions suffisantes pour ne permettre aucun doute sur son origine.

Par suite de quelle circonstance les monnaies postérieures à l'année 268 sont-elles moins abondantes que les autres dans ce trésor, qui n'a pu être enfoui qu'en l'an 289 ou depuis? Comment le règne de Claude II a-t-il fourni à ce dépôt un contingent relativement aussi considérable? Ce sont là des questions difficiles peut-être à résoudre, mais dont la solution laisse en tout cas intacte la conséquence tirée ci-dessus du fait bizarre de la rencontre simultanée, dans le même dépôt, de plus de quatre-vingts monnaies provinciales frappées à Alexandrie.

Aussi, dans l'alternative indiquée par le titre de la présente note : *Monnaies égyptiennes recueillies ou trouvées en Belgique*, croit-on pouvoir inviter à choisir la seconde proposition, en excluant la première comme invraisemblable.

Il y avait donc bien probablement des Égyptiens en Belgique à l'époque romaine, et l'importation d'une de leurs divinités, même archaïques, cesse d'être un fait paradoxal.

H. SCHUERMANS.